

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière; Lydie Faye; Jean Paul Savattez; Thierry Meunier, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Guy Farget, Bruno Pilonchery, Guy Farget, Sandy Goutorbe, Michel Chaux .

Absent: Jean Louis Fafournoux,, (excusé)

II Points abordés:

	Objet	nature	Responsable	Observations
1	<p><u>Choix projet Parking Ecole</u> Présentation par M Scarantino de 3 projets (scenario 2, 3 et 4) voir documents ci joint. L'écart de cout entre le plus économique et le plus onéreux est estimé par M Scarantino à environ 15 000 €. Le Conseil se prononce pour la solution 4 (21 places). Prévoir : -un accès sur partie basse de la parcelle à l'angle du jardin de l'école. - aucun relief et bordures sur l'ilot central afin d'avoir plus de flexibilité sur l'utilisation du parking . M Scarantino réalise un chiffrage plus précis du projet retenu par le Conseil.</p>	validation	Jean Hervé Peurière	
2	<p><u>Choix Architecte Ecole</u> Suite à présentation par M Konic des résultats d'entretiens avec les 3 architectes contactés et suivant les préconisations de la commission Bâtiments, le Conseil choisit à l'unanimité le cabinet Fournel Jeudi.</p>	validation	Jean Hervé Peurière	
3	<p><u>Renovation boiseries batiments communaux</u> M.Konic va contacter les artisans préconisés par le Conseil. Date de fin de travaux exigée avant le 30 juin 2015.</p>	validation	Jean Hervé Peurière	
4	<p><u>Portage Repas</u> Le service est en place . Les 4 utilisateurs de ce service sont satisfaits. La réalisation des repas est assurée par l'Auberge de la Plagnette pour un prix de 7€/repas. Lydie Faye va proposer un règlement de fonctionnement (certif medical, periode mini de 1 mois, validation par CCAS...)</p>	information	Jean Hervé Peurière & Lydie Faye	
5	<p><u>Réhabilitation ancien WC public</u> Le Conseil valide le devis de 12 192 € del'entreprise Jacquet.</p>	validation	Jean Hervé Peurière	
6	<p><u>Forfait branchement eau et assainissement</u> Proposition de revoir les tarifs de raccordement eau et assainissement afin de les uniformiser et de les placer à un juste niveau de cout. Cette proposition sera détaillée et validée lors du prochain Conseil.</p>	information	Jean Paul Savattez	
7	<p><u>Election départementales</u> Dates: 22 et 29 mars 2015. Ouverture bureau à 8h- fermeture à 18h présence Maire et adjoints demandée. Les plages et binomes sont définis pour la tenue du Bureau de vote. Une note détaillée sera transmise par le Maire à chaque conseiller.</p>	information	Jean Hervé Peurière	
8	<p><u>Tarifs location Maison des Associations</u> Validation par Conseil des tarifs suivants: Mariage ; repas privés: 50 € (100 € pour hors commune) Apéritif: 20 € (50 € hors commune) Concours Belote , spectacles: 40 € (pas de loc hors commune) Réunion Associations locales: Gratuit, (20 € hors commune) Expo commerciale: 120 €.</p>	validation	Jean Hervé Peurière	
9	<p><u>Questions diverses</u> - Deliberation Conseil pour signature des contrats d'assurance auprès de Groupama. - Le Conseil donne son accord pour stationnement d'un camion pizza vers sortie autoroute les dimanches soirs. - Le Conseil donne son accord pour installation d'une douche handicapée dans un logement communal (presbytère) . Frais supporté par le demandeur . Reception installation par commission Batiments. - Deliberation Conseil pour achat (785 €) et bornage d'une parcelle pour périmètre de protection du captage La Loge. - Validation d'achats divers bibliothèque (1067 €) - Validation pose 2 panneaux 30km au Bois Rezolles. - Projet vestiaire : validation d'une clause limitative de 75000 € sur notre engagement de financement à 75%.</p>	validation	Jean Hervé Peurière	
	<p><u>Prochaine réunion Conseil Municipal:</u> 24 Mars 2015- 20h00- Mairie</p>			